ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

2ème Circonscription des Hauts-de-Seine

EMILIENNE NOKOVITCH

Maire adjoint d'ASNIERES

Chevalier de l'Ordre du Mérite

(née le 28/01/1944 à Bécon-les-Bruyères
Dirigeant d'entreprise)



Je soutiens sans réserve l'action du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A l'un des moments les plus importants pour notre pays, puisque le choix que vous allez faire engage pour longtemps son avenir

je soutiens sans réserve l'action du Président de la République

- Pour l'union des Français

Il ne suffit pas de regretter que la France soit coupée en deux, il faut proposer une politique qui puisse réunir les Français. Vous savez que ma candidature est soutenue par des personnalités de **toutes les tendances de la Majorité, des gaullistes aux radicaux.**

- Pour une politique de réformes

Ni l'immobilisme, ni l'aventure ne sont une solution acceptable pour notre pays. Une analyse sans complaisance de la situation actuelle montre qu'il reste beaucoup à faire pour développer l'emploi, faciliter l'insertion des jeunes dans la société, améliorer la place des femmes dans la vie économique et sociale, procurer à nos aînés les moyens d'une retraite possible.

- Pour la défense de nos institutions

qui sont menacées par les socialo-communistes, et le programme commun.

- Pour la sauvegarde de nos libertés,

liberté d'entreprendre, liberté de choisir l'enseignement de ses enfants, liberté de la presse.

- Pour préserver l'économie française,

que le programme commun ruinerait.

J'ai la conviction que les problèmes qui se posent à la France, doivent être résolus par des députés qui consacrent tout leur temps aux vrais problèmes. En sept ans d'activités municipales, j'ai rencontré des milliers d'entre vous. Je connais vos aspirations. Cette connaissance, je veux la traduire à l'Assemblée Nationale où **je serai VOTRE député.**

UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANCAISE

(P.R. - C.D.S. - R A D.)

LE BON CHOIX
POUR LA FRANCE

- Des citoyens libres et responsables
- Le progrès économique au service de l'emploi
- L'encouragement à la création d'entreprises
- La solidarité au service de la justice sociale
- L'institution d'un statut de la mère de famille et la garantie d'un revenu pour les mères de trois enfants ou plus
- Porter le minimum vieillesse à 40 F par jour dès 1979
- Le congé de Maternité augmenté de trois mois
- L'aménagement de la durée du travail et la retraite à la carte
- L'accession de tous à la possession d'un patrimoine
- La justice fiscale
- La défense de la qualité de la vie.

POUR ASNIERES

– Une meilleure qualité de la vie :
- information et concertation permanente entre vous et votre Député
  Comptes-rendus de mandat dans tous vos quartiers
  Réunions avec la population et les associations
- Sécurité
  dans vos rues et vos immeubles
- Habitat
  promouvoir entretien et rénovation dans les quartiers anciens et nouveaux.

– Concertation régulière avec le Commerce et l'Artisanat, sources d'emploi et d'animation dans la cité.

– Logements appropriés pour l'âge de la retraite
- davantage de foyers-logements
- une maison médicalisée pour l'accueil du grand âge.

Suppléant : Guy LE MAISTRE (C.D.S.)



Guy LE MAISTRE, 38 ans, habite Asnières depuis 16 ans. Il est directeur technique chez un constructeur d'ordinateurs. Guy LE MAISTRE a deux enfants.

Militant du Centre Démocrate, Guy LE MAISTRE, Ancien Conseiller municipal, était candidat aux élections législatives de 1973. Comme le C.D.S., Guy LE MAISTRE a rejoint la Majorité présidentielle en 1974.

« J'ai accepté avec plaisir d'être le suppléant de Emilienne NOKOVITCH. Nous nous rejoignons sur tout ce qui est essentiel et qui nous fait considérer la politique non comme un but, mais comme le moyen d'être au service des autres ».

Préférant le connu à l'inconnu
les 12 et 19 mars vous voterez
NOKOVITCH